

Compte rendu de la séance du 25 juin 2024

Secrétaire(s) de la séance: Yvette DAL-PRA

Ordre du jour:

- Travaux voiries 2024
- Organisation du bureau de vote
- Questions diverses

Présents

ALLIX Dominique, CHAZALON Jean, DAL-PRA Yvette, LEVEQUE Martine, VALENTIN Fabrice, VIAL Elise

Délibérations du conseil:

Travaux voiries 2024 - Demande de subvention (2024 DE 22)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les mesures mises en place par le Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de la mesure « Pacte Routier - Atout Ruralité Communes ».

Celles-ci représentent 40% maximum des travaux avec un plafond de subvention de 20 000.00 €.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis établi par la SATP portant sur les travaux suivants :

- | | |
|------------------------|---------------|
| • Route de la Fialouse | 10 800 € H.T. |
| • Route du Pré Lamay | 18 900 € H.T. |
| • Route du Plôt | 13 500 € H.T. |

Pour un total HT de 43 200 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de faire les travaux de la route de la Fialouse et de la route du Plôt, pour un montant de 24 300 € H.T.
- Décide de solliciter le Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'aide aux communes en matière de travaux de voirie en application du règlement, soit un montant de subvention demandée de 9720 €.
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an indiqués ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

